



**Programme SUNREF Côte d'Ivoire :
mise en œuvre du programme d'assistance technique relatif au
Programme d'appui aux investissements verts en Côte d'Ivoire**

**SERVICES DE CONSULTANTS
Appel à Manifestations d'intérêt**

Avec le soutien de :



Afin de promouvoir les investissements du secteur privé au bénéfice de la transition énergétique ivoirienne, l'Agence Française de Développement (AFD) met en place le programme SUNREF Côte d'Ivoire (Sustainable Use of Natural Ressources and Energy Finance) qui vise à soutenir la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'énergie et de protection de l'environnement en Côte d'Ivoire en contribuant à l'approfondissement et à la consolidation du marché des financements verts à l'échelle nationale. Le programme développera la capacité et l'appétit des intermédiaires financiers dans ces domaines et soutiendra les investisseurs / porteurs de projets dans la réalisation d'investissements verts.

L'Agence Française de développement a reçu un financement européen en subvention et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour financer les prestations d'Assistance Technique (AT) du programme SUNREF Côte d'Ivoire. La Maîtrise d'ouvrage du programme a été confiée à la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI).

Les objectifs spécifiques du programme SUNREF Côte d'Ivoire sont :

- faire croître le marché des investissements verts en Côte d'Ivoire en encourageant les acteurs économiques à investir et en contribuant à l'émergence d'offres de services techniques et financiers adéquats ;
- favoriser la compétitivité durable des entreprises ivoiriennes à travers la sensibilisation aux bénéfices des investissements EE en particulier, avec un accent mis sur les secteurs les plus énergivores ;
- contribuer à la constitution sur la place ivoirienne d'une offre durable de financement bancaire adaptée aux investissements verts, en proposant aux banques locales participantes une mise à niveau technique, financière et commerciale sur ces problématiques et en leur permettant de constituer un portefeuille pilote à travers le programme.

Sur une durée totale de trois ans, le programme est constitué de trois composantes : (i) des lignes de crédit bancaires (30 MEUR auprès de banques locales), (ii) un programme d'assistance technique et (iii) un dispositif d'incitation financière via des primes à l'investissement.

Ce programme d'AT a pour finalité, en complément et en soutien aux lignes de crédit dédiées de l'AFD auprès de banques partenaires et aux primes à l'investissement reversées aux bénéficiaires finaux (entreprises et porteurs de projets), de contribuer à un développement plus sobre en énergie et en carbone, au renforcement de la sécurité énergétique et à un meilleur accès à l'énergie en Côte d'Ivoire.

Contribuant à la réalisation des objectifs du programme SUNREF Côte d'Ivoire et ayant un point d'ancrage au sein de la Maîtrise d'ouvrage technique, la mission du Consultant aura pour objectifs spécifiques :

- Le développement des capacités techniques et d'intervention de la CGECI ;
- Le développement d'une culture de gestion de l'énergie et de l'environnement au sein des entreprises et chez les particuliers ;
- L'accompagnement des banques partenaires dans l'élaboration, la mise en œuvre et la promotion d'une offre de finance verte, avec un focus sur la maîtrise de l'énergie (EE / EnR);
- L'accompagnement des acteurs (entreprises industrielles, établissements tertiaires, particuliers porteurs de projets) dans la mobilisation de compétences techniques et de ressources financières pour la mise en œuvre de projets « verts » ;
- Le renforcement des capacités d'appui aux entreprises des acteurs locaux pour la mise en œuvre de stratégies de compétitivité énergétique et de préservation de l'environnement ;
- La gestion du programme pour un impact renforcé au plan économique et environnemental, incluant une communication efficace et un marketing adapté sur le programme SUNREF Côte d'Ivoire.

Par le présent Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI), la CGECI se propose d'arrêter une liste restreinte de Consultants qui seront appelés à remettre une offre pour appuyer la mise en œuvre du programme d'AT.

La CGECI invite les consultants à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Afin de confirmer leur éligibilité à un financement de l'AFD, les Consultants devront joindre à leur candidature la Déclaration d'intégrité dûment signée (document à télécharger sur le site web de la CGECI : www.cgeci.com).

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « *Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers* », disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.

Les Consultants intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Si le Consultant est constitué en groupement, la manifestation d'intérêt doit inclure :

- Une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres.

OU

- Une lettre d'intention de constituer un groupement dans l'hypothèse où sa proposition serait retenue, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé.

Le caractère similaire des expériences sera analysé en fonction :

- De l'ampleur des marchés ;
- De la nature de la prestation;
- Du domaine technique (énergie, environnement, finance verte) ;
- Du contexte géographique (Côte d'Ivoire, Afrique subsaharienne francophone, zone MENA).

Le Client examinera également la pertinence des manifestations d'intérêt au regard des critères suivants :

- Compétences et disponibilités internes en matière d'appui technique apporté aux experts situés dans le pays ;
- Correspondants/partenaires locaux ;
- Procédures d'assurance qualité et certifications du consultant - préciser l'objet ou l'intitulé de la certification : par exemple ISO 9001 ou certification environnementale et sociale.

La CGECI dressera une liste restreinte de 6 candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels elle adressera le Dossier de Demande de Propositions pour la réalisation des services requis.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous et envoyées par email (en précisant en objet : « AMI AT SUNREF RCI ») au plus tard le **30 août 2019 à 12h00 (midi) heure d'Abidjan.**

**3ème étage du siège de la Confédération générale des Entreprises de Côte d'Ivoire, service courrier,
Plateau Maison de l'Entreprise 01 BP 8666 Abidjan 01. Tel : 20 33 02 00**

.....
COTE D'IVOIRE

E-mail : mikou.nguessan@cgeci.ci

Pour toute information, prière contacter **Dr N'Guessan Mikou**
au (225)48 05 20 17 / mikou.nguessan@cgeci.ci